



## Les migrations dans le cadre de l'établissement de la colonie en Nouvelle-France et en Acadie

publié le 25/06/2007 - mis à jour le 21/06/2012

### Descriptif :

L'objectif de la monarchie d'évangéliser les Amérindiens et de développer le commerce, nécessitait des établissements permanents.

### Sommaire :

- Bibliographie
- Articles
- Sites internet

L'objectif de la monarchie **d'évangéliser les Amérindiens** et de développer le commerce, nécessitait des établissements permanents. Cependant tant que la colonie passait des mains d'une compagnie à celles d'une autre, aucun peuplement ne pouvait perdurer, ou se limitait-il à quelques hommes en poste à Québec pour permettre la poursuite du commerce des fourrures.

En 1627, on dénombre à peine une centaine de personnes dont dix de sexe féminin, c'est un échec !

Avec la compagnie des **Cent-Associés**, **Richelieu** pense installer 300 personnes tous les ans de tous métiers et catholiques, c'est encore un échec et en 1663 la colonie malgré diverses opérations semblables compte à peine 3000 habitants.

En effet, le discours missionnaire véhicule une image rebutante de la colonie (voir l'ouvrage de Pierre Boucher, 1664) et les caractéristiques du pays font qu'il aurait fallu beaucoup de volonté de la part des pères de famille pour envisager avec joie l'installation de leurs enfants dans un désert froid, inaccessible et peuplé de "sauvages barbares".

En outre, les compagnies se préoccupent davantage de faire des bénéfices qu'à peupler cette contrée à leurs frais. C'est donc seulement à partir de 1663 qu'une véritable politique d'envergure est mise en œuvre par **Colbert**, Louis XIV décide à cette date de reprendre en mains la destinée de cette colonie d'Amérique du Nord.

La première mesure sera d'inciter les soldats du régiment de **Carignan-Salières** à s'installer définitivement dans la colonie en leur offrant des terres.



Liste des soldats du régiment de Carignan-Salières qui se font habitants du Canada

Puis, il envoie des orphelines en âge de procréer pour qu'elles épousent les célibataires, ce sont « **les filles du roi** ». Le roi fournissait une dot à chacune d'entre-elles et en 10 ans près de 600 femmes vinrent ainsi s'installer dans la colonie. La plupart avaient moins de 25 ans. Enfin, pour encourager les habitants à prendre épouse rapidement, des primes étaient accordés aux couples qui se mariaient dès la première année de leur arrivée. A ces migrantes contraintes, on peut ajouter les faux-sauniers (les contrebandiers du sel) emprisonnés notamment à La Rochelle, puis redirigés vers la Nouvelle-France pour y travailler.

D'autre part, **Colbert** obligea les capitaines de navires d'amener un nombre d'engagés qui soit proportionnel au

tonnage de leur navire. Ces engagés sont des jeunes hommes recrutés en France, souvent par des agents recruteurs. Ils signaient un contrat de trois ans devant notaire avec un seigneur. En retour, celui-ci s'engageait à payer leur voyage, à leur verser un salaire, à leur fournir la nourriture, les vêtements et le logement. A la fin du contrat d'emploi, l'engagé pouvait retourner en France au bout des fameux 36 mois ou rester dans la colonie. S'il désirait s'installer en Nouvelle-France, il pouvait obtenir une terre à défricher et devenir à son tour habitant. D'autres vont partir vers la Nouvelle-France en raison de leur fonction, de leur savoir-faire. Ils sont militaires, religieux, marins, marchands et partent exercer outre-Atlantique leur métier. Enfin pour les gens de métier, les contraintes des corporations sont assouplies par rapport à la métropole. Ce qui permet a nombre d'entre eux de se déclarer maître de métier après six ans de travail et de séjour dans la colonie.

Parallèlement aux entreprises du roi, les stratégies familiales et les regroupements ont joué un rôle majeur dans la décision de rejoindre la Nouvelle-France.

Toutes ces mesures eurent un succès inégal, mais permettent à la colonie d'atteindre 10000 personnes à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et c'est de cette petite population que descendent aujourd'hui les six millions de Québécois francophones qui vivent en Amérique du nord.

## ● Bibliographie

(2001) CARPIN, Gervais. Le réseau du Canada. Etude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France, 1628-1662

(1992) BOSHER, J.F.. Négociants et navires du commerce avec le Canada de 1660 à 1760.

(2004) AUGERON, Mickaël et Dominique GUILLEMET (dir.). Champlain et les portes du Nouveau Monde. Cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord.

(1992 rééd.) GARNAULT, Emile. Les rochelais et le Canada

## ● Articles

(non daté) NERROU, Jacques. Navires et engagés pour "les terres neufve de la Nouvelle-France et des coste de La Cadie" -1600-1654- Notaires rochelais. Association Racines et Rameaux français d'Acadie.

(1961) GAUCHER, M., DELAFOSSE, M., DEBIEN, G.. Les engagés pour le Canada au 18e siècle. Revue d'Histoire d'Amérique Française

(1989) JEAN HAFFNER, Luce. Les quatre frères Jean

1994) LARIN, Robert. La contribution du Haut-Poitou au peuplement de la Nouvelle-France

## ● Sites internet

▶ [Racines rochelaises](#)

▶ [Les faux sauniers](#)

## Portfolio



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.